

La retraite à 67 ans, oui mais comment ?

C'est le sujet de tous les dangers avec le code du travail qui lui est lié ; l'évoquer fait descendre toutes les générations dans la rue (décembre 95). Et pourtant, un peu d'histoire : en 1945 quand la sécurité sociale a pris en charge le système de retraite par répartition, celle-ci n'était acquise qu'à 65 ans quand l'espérance de vie était de 63 ans pour les hommes et de 68 ans pour les femmes ; celle-ci s'est considérablement accrue depuis puisqu'elle atteint plus de 78 ans pour les hommes et 85 ans pour les femmes, soit plus de 15 ans gagnés en moyenne. En conséquence, les cotisations versées dans les premières années d'après-guerre constituaient un fond bien moins sollicité qu'aujourd'hui. N'oublions pas non plus une diminution importante de la pénibilité aux postes de travail pour les travailleurs manuels même si celle-ci fait débat aujourd'hui, précisément pour moduler l'âge de départ à la retraite.

La question d'une réforme en profondeur ne se pose pas d'autant que l'âge limite était descendu à 60 ans puis remonté à 62 ans (sauf régimes spéciaux). Mais au cours de cette période beaucoup de choses ont changé dans nos pratiques professionnelles : exigences plus fortes, stress, exigences de performances plus prégnantes, bouleversements continus, chômage, etc.. S'il faut à coup sûr cotiser, et donc travailler plus longtemps, il faut aussi penser modulation du rythme de travail ; ainsi on peut envisager de réduire le temps de travail à partir d'un certain âge pour certains, accéder à des fonctions moins lourdes pour d'autres et transmettre par exemple son savoir aux jeunes générations, évidemment avec une baisse de salaire à la clé ; mais finalement pourquoi pas car, passé 60 ans les dépenses les plus lourdes ont diminué : remboursements des emprunts, éducation des enfants, etc..

Dans le même temps j'ai pu constater de nombreuses fois que l'arrivée brutale à la retraite pouvait être vécue de façon difficile quand bien même on croyait s'y être préparé. Le rythme, les repères changent et parfois même un doute sur sa propre utilité. Il est socialement bénéfique de trouver un espace de transition qui permet dans le même temps de construire de nouveaux projets.

Tout ceci est facile à dire, mais le contexte actuel de notre système économique et les usages de notre corps social font que celui-ci ne semble pas encore prêt à franchir ce seuil ; quelques pays ont déjà fait des avancées dans ce sens tels que les Pays Bas, le Danemark, ou la Suède. Ceci ne nous empêche pas d'y réfléchir ?